



A Wallonie

MONT-SAINT-GUIBERT

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Mr et/ou Mme Rudy & Helena Kabimbi Ngoy & Rusabana demeurant Rue Auguste Lannoye 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert.

Le terrain concerné est situé Rue Auguste Lannoye, 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert et cadastré division 1, section B n°651V.

Le projet est de type : Construction d'une extension au rez de chaussée, et présente les caractéristiques suivantes : Ecarts au permis d'urbanisation : Enduit lissé de teinte claire - Baie en façade avant horizontale - Toiture plate et matériaux couverture - Aménagement des abords

Date affichage : 17/12/2021

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du 22/12/2021 au 16/01/2022 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h excepté le jeudi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h et de 16h30 à 19h et le mardi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Service Urbanisme, Grand'Rue 39, 1435 Mont-Saint-Guibert :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, dont le bureau se trouve au 1er étage de la Maison communale.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/12/2021 au 16/01/2022 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mont-saint-guibert.be;

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.